



**EN BREF**

**FRANCE Sonergia, délégataire dans le cadre du dispositif des certificats d'économies**

d'énergie (CEE), a indiqué sur twitter le 2 avril, qu'il allait réduire les délais de paiement des factures pour soutenir la trésorerie de ses partenaires. « *L'objectif est de payer les factures de nos partenaires dès réception soit avec des délais de paiement quasi nul pour qu'ils n'aient pas de difficulté de trésorerie, et puisse enclencher toute reprise d'activité dès que cela sera rendu possible, explique Madeleine Lafon, directrice stratégie de Sonergia. Cette mesure pourra évoluer en fonction de la durée du confinement (si la durée est très longue).* »